

# Le lac du Valais

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221050>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



### VAUDOIS PAR CI, VAUDOIS PAR LA !

**O** H ! certes, le *Conteur* ne veut pas se lancer dans la politique ; ses lecteurs ne le lui pardonneraient pas. Ce qui leur plaît en lui, c'est justement qu'il se tient tout à fait à l'écart de ce terrain périlleux.

Mais une circonstance se présente, qui nous autorise à une petite infraction à notre règle ordinaire de conduite, à une exception.

Dimanche, les électeurs Vaudois auront à se prononcer sur la question de savoir s'ils veulent élire eux-mêmes, directement, leurs conseillers d'Etat, comme ils le font depuis onze ans, ou s'ils préfèrent revenir à l'ancien système de l'élection du Conseil exécutif par le Conseil législatif. Nous ne voulons point discuter la question de principe et moins encore les avantages ou les inconvénients de l'un et de l'autre des systèmes. Nous laissons ce soin aux politiciens.

Nous voulons simplement prendre occasion de cet événement politique pour relever un des côtés significatifs de notre caractère vaudois.

On dira ce qu'on voudra, mais nous sommes passablement versatiles et ne savons pas trop ce que nous voulons. On prend un jour une décision qui paraît définitive et sur laquelle notre conviction ne fait pas de doute, et crac ! quelque temps après, nous faisons machine arrière et revenons sur ce que nous avions résolu.

Cette versatilité, inhérente à notre caractère, très bonhomme, nous a valu déjà plus d'un mécompte. Mais cela ne nous a pas du tout corrigés. Nous récidivons.

Et cette indécision ne se manifeste pas chez nous seulement dans le domaine de la politique ; on la constate maintes fois dans plusieurs circonstances auxquelles celle-ci est complètement étrangère.

C'est peut-être en raison de cette indécision, surtout de cette bonhomie native, que nous avons encouru le reproche de manquer d'empressement aux élections du Conseil d'Etat, ce qui a fourni aux partisans du retour à l'ancien système d'élection un argument, qui n'est pas bien convainquant, soit, mais quand on lutte, en politique, on fait flèche de tout bois.

On ne saurait présager le résultat de la votation de dimanche ; elle a fait si peu parler d'elle, elle ne passionne pas, mais ce résultat ne manquera pas d'intérêt. S'il est favorable à l'ancien état de choses, c'est-à-dire à l'élection du Conseil d'Etat par le Grand Conseil, il sera assurément une preuve de plus de la versatilité de notre caractère vaudois et, ce qui serait plus grave, un indice de l'instabilité de nos convictions démocratiques. Toutefois, nous avons confiance, car pareille constatation serait navrante.

Attendons et espérons. J. M.

**Enfant terrible.** — Dans le tram, un enfant de six ans à sa mère qui vient de payer le contrôleur :  
— Maman, maman ! Ça y est... il a pris la pièce fausse...

### GAMME BERCEUSE

Allons, Monsieur Bébé, faites vite do-do.  
Endormez-vous joyeux dans un songe do-ré,  
Fermez vos petits yeux déjà clos à de-mi.  
Car du sommeil jamais enfant ne triompha.  
Le pauvre sans abri repose sur le sol.  
Et vous dans un doux lit, cependant dormez-là  
Vous êtes heureux de pouvoir être ain-si.  
Allons, Monsieur Bébé, faites vite do-do.  
Sommeillez doucement sous votre blanc ri-deau.  
Votre ange est près de vous qui vous contemple aus-si.  
De peur de réveiller, jamais il ne par-la.  
Jamais son pied léger n'ose effleurer le sol.  
Que de dangers pour vous sa main tendre étouf-fa.  
Il se penche vers vous votre céleste a-mi.  
Souriez doucement au bel ange atti-ré.  
Qui soulève les plis de votre blanc ri-deau.  
Allons, Monsieur Bébé, faites vite do-do.



### LE LAC DU VALAIS<sup>1</sup>

**L**E Valais était-il autrefois un grand lac alpestre où les eaux du Rhône déposaient leur limon comme elles le font aujourd'hui dans le bleu Léman ? Quelques savants l'ont cru et la tradition l'affirme.

Géologiquement, la chaîne des Alpes bernoises se continue par les Dents du Midi, jusque dans la Savoie, sur la rive droite de l'Arve. En effet, ces montagnes sont constituées par les mêmes couches sédimentaires. Par conséquent, dans une époque indéterminée, un effondrement fantastique a dû se produire, qui a coupé en deux la chaîne précitée, a ouvert la plaine du Rhône de Martigny au Léman et a donné au fleuve le lit qu'il possède actuellement. Les mines de charbon et les carrières d'ardoises de Dorénaz qui se trouvent sur la rive opposée, dans le territoire de Salvan, appuient cette hypothèse qu'un coup d'œil jeté sur la carte est loin de démentir.

La plaine du Rhône, de Martigny à Loèche et peut-être plus haut devait apparaître avant cet affaissement comme un grand lac régulier de 50 km. de longueur sur 4 à 6 de largeur. Et cette plaine, par sa régularité, par son nivellement presque parfait partout où les rivières latérales ne sont pas venues jeter une perturbation par l'apport de leurs alluvions ne vient-elle pas corroborer cette opinion en se présentant comme le fond d'un lac dans lequel l'onde aurait laissé son limon d'une manière partout égale ?

Des légendes diverses, des dénominations locales, des croyances populaires, encore vivaces, semblent confirmer ce fait : le folklore vient quelquefois en aide à l'histoire.

M. l'Abbé Basile Luyet, dans son intéressante brochure « Légendes de Savisè », publiée par la Société suisse des traditions populaires à Bâle, raconte la tradition légendaire suivante : « Autrefois, il y avait un lac en Valais et il y avait les boucles d'amarrage pour la correspondance des bateaux et des barques, aux rochers de Nax et en haut au Prabé. Les barques traversaient d'une rive à l'autre. C'est alors que les habitations se trouvaient en haut aux champs de Nendaz, au-dessous du niveau de l'eau. Il y avait alors des champs de blé à Nendaz.

» Et à Vevey, il y avait un endroit où il fallait que tous les passants fauchassent un andain. (Je ne sais pas si actuellement le lac est à Vevey ou non.) Il y avait une grande prairie sur laquelle on ne laissait passer personne sans qu'il fauchât un andain. Or, une fois, il y passa un pauvre. On lui donna la faux, comme on faisait à tout le monde, pour qu'il fauchât comme les autres. Celui-ci fit des difficultés, il répondit qu'il ne pourrait pas facilement faucher, qu'il n'avait pas beaucoup de force. On lui répondit qu'on ne le laissait pas passer, qu'il était obligé de faire comme les autres. Le pauvre prit la faux et il eut fauché son andain moitié plus vite que les autres. En un instant, il eut fait un bel andain. Quand il eut fini, ils se dirent : « Ah ! celui-là, c'est le meilleur faucheur qu'il y ait, il faut lui faire recommencer puisqu'il a si vite terminé. » Le pauvre recommença et il eut fini aussi rapidement qu'auparavant, puis il leur demanda s'ils étaient contents. Ils répondirent que s'il voulait en refaire encore un, ils seraient encore plus contents. Il dit alors : « Eh bien ! pour votre récompense, puisque vous n'avez jamais de contentement, que le lac du Valais vienne tomber sur la prairie de Vevey ! » Et le lac, en un instant, fut transporté à Vevey. Depuis lors, le Valais fut labouré, et Vevey fut lac.

» Il se trouva que le pauvre était le bon Dieu quand il voyageait sur la terre, à moins qu'il ne

<sup>1</sup> Extrait de « Au Cœur d'un Vieux Pays », de Clément Bérard, de Sierre.

soit venu qu'alors, pour la circonstance, je ne saurais pas le dire. »

A une lieue au-dessus de Grône, au bord du chemin fleuri qui conduit à Vercorin, la pointe d'un rocher surgit des bois d'alentour. L'imagination populaire a été frappée par cette cime élancée comme une colonne et lisse comme un marbre et elle a attribué aux efforts continus des hommes l'œuvre des glaciers.

Voici, en effet, ce que racontent les habitants de la contrée :

Alors qu'un grand lac recouvrait toute la plaine du Rhône, Vercorin était une importante cité. Les habitants paissaient de riches troupeaux dans les nombreux pâturages des environs mais le blé leur manquait. Ils allaient s'approvisionner auprès de leurs voisins de Lens. Vercorin port fort important, recevait les plus grands bateaux de l'époque. Or, comme un rocher émergeait à deux pas de la rive, les bateliers, abordant à cet endroit, attachaient leurs bateaux à cette colonne naturelle. Par suite du frottement continu des chaînes et des cordes d'amarrage, une large marque se grava dans la pierre que l'on appelle encore la « Pierre des bateliers ».

Dans la plupart des vallées latérales, on prétend qu'il existe encore dans certains rochers des boucles d'amarrage pour les barques. A l'entrée de la vallée de Bagnes, par exemple, on trouve l'éperon rocheux de Saint-Christophe c'était le port d'attache des gens de Verbier, de Villa, etc. Les anneaux se voient encore, dit-on.

Dans la vallée d'Hérens, existe la même croyance, et le port principal se trouvait aux rochers de Nax ; des boucles d'amarrage devaient exister également à Evolène, à l'endroit dénommé actuellement encore : Champs de l'anneau (Tzan de l'année).

A l'entrée d'Anniviers, sur les ruines du château de Beauregard, se voient aussi des boucles ayant servi au même usage, d'après la tradition. Enfin la croyance populaire en suppose encore au Prabé sur Savisè, à Vissoie, etc.

Cependant, malgré ce flot de témoignages que la tradition nous apporte, il est permis de douter de l'existence de ce lac.

L'imagination créatrice de nos ancêtres n'aurait-elle pas inventé de toutes pièces le lac du Valais ? Ces légendes et croyances, si répandues en tant d'endroits divers, sont-elles l'effet d'une génération spontanée sans bases sérieuses ?

L'éboulement historique du Tauredunum et sevelissant sous ses débris l'importante cité d'Alpaune aux premiers siècles de notre ère, aurait-il été assez considérable pour faire refouler le Rhône à une si grande hauteur et créer ainsi un lac temporaire ? Autant de questions qu'il ne nous appartient pas de résoudre car elles sortent du cadre de ce petit travail.

Disons seulement que si le lac n'a pas été formé d'une façon accidentelle, il a dû être vu avant l'âge du fer et même du bronze car on a découvert, dans la plaine même, de nombreux objets ayant appartenu à ces âges reculés. L'importante découverte archéologique faite récemment à la caverne du Poteux à Saillon, bien au-dessous du niveau du lac, nous montre que la nappe liquide, si elle a jamais existé, s'était déjà écoulée à l'âge de la pierre. Soulignons aussi l'existence des boucles en fer, si elle ne peut être mise en doute, en certains endroits, à presque toujours été révélée près d'anciens bateaux, ce qui laisse à supposer que ces anneaux n'ont pas eu la destination qu'on leur attribue.

D'ailleurs, si l'on considère attentivement tous les lieux où on a cru voir des boucles d'amarrage, on est forcé de convenir que c'est toujours près des replats glaciaires ou non loin des restes d'anciennes moraines. Il faut donc attribuer à l'action des glaciers tous ces travaux divers : cimes lisses et striées par le frottement, rochers perforés où les prétendus bateliers attachaient leurs barques. Les premiers habitants ont d'ailleurs été amenés à croire à l'existence d'un ancien lac en faisant d'autres observations. Les replats glaciaires qui se voient de chaque côté de la plaine du Rhône et des vallées latérales sont à la même hauteur et donnent souvent au paysage l'aspect des rives qu'un lac aurait desservies.